



┌ CFVU DU 03.12.21 ┐

PARTIE – AVIS

01/ Capacités d'accueil 2022/2023 Masters 1^{ère} année et leurs modalités de recrutement

Direction de la formation

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

Rappel art. 1 c) : Modalités de recrutement
Les modalités d'examen complétement énoncées en annexe à la présente délibération, l'admission à la 1ère année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature. Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation antérieur du/des candidat/s et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule. La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/du/s responsable de formation qui réunit de manière collégiale, au moins 3 enseignants titulaires et le cas échéant, des personnalité extérieures intervenant dans la formation.

Rappel art. 1 d) : Dossier de candidature
Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- formulaire de candidature
- lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Diplômes et relevés de note des études supérieures en France ou à l'étranger (y compris les résumés synthétiques ou partiels de l'année en cours).

Pour certaines mentions, des pièces complémentaires peuvent être exigées des candidat/s : les admettre dans le tableau ci-dessous (colonne "liste des pièces constitutives du dossier").

Pièces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiant.es non-francophones ; justificatif de stage ; justificatif expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux évalués

Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	Capacité d'accueil fixée par le CA			Chargés de l'examen des dossiers de candidature	Attendus
			Nb d'inscrits en 2021-2022	2021-2022	2022-2023 proposées		
Anthropologie	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération « le cas échéant : * Projet professionnel * Projet de recherche * Choix de parcours en vue du M2 à Lyon 2 * Parcours CREDE : (Un CV en anglais ou en français, Une lettre de motivation en anglais et en français, Projet de recherche en français ou en anglais contenant un résumé dans l'une des langues, Attestation d'un niveau d'anglais (B1 minimum) ou résultats d'un test (TOEFL, etc.) ; Attestation d'un niveau de français (B1 minimum) pour les étudiant.es non francophones	51	90	70	115	L'accès en master d'anthropologie requiert une formation à l'enquête de terrain et des techniques d'enquêtes ainsi que de solides connaissances en ethnologie, anthropologie et en sciences sociales. L'accès est soumis à l'obtention d'une licence d'ethnologie/anthropologie ou de sciences sociales. Les candidat.es doivent postuler à un parcours en lien avec leur formation et justifié par un projet de recherche et un projet professionnel.
Etudes sur le genre : EGALÉ et EGALITÉ FR (ASSP)	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. * éventuellement : * entretien	Cf. article 1 d) de la délibération « le cas échéant : * Lettre de motivation et projet professionnel : ce document de 2 pages doit mentionner les raisons pour lesquelles vous souhaitez suivre cette formation, en lien avec votre parcours antérieur, votre intérêt et/ou expériences en lien avec les questions de genre et d'égalité, votre projet professionnel en lien avec les questions de genre et d'égalité. * Résumé d'une page présentant : un travail académique réalisé en lien avec les questions de genre et d'égalité ou en l'absence d'un tel travail antérieur, une synthèse des réflexions issues des lectures qui vous ont particulièrement orienté.e vers ce choix d'études. * Projet de recherche (1 page) : il doit contenir une page de réflexion sur un thème lié aux questions de genre et d'égalité, des éléments de terrain et de méthode ainsi qu'une courte bibliographie (entre 5 et 10 références). * « Discontinuité de venue en cas de double candidature aux Parcours EGALÉ et EGALITÉ » * Pour le Parcours EGALÉ : vœux de mobilité dans les Universités partenaires (4 vœux minimum) * Pour le Parcours EGALÉ : attestation éventuelle de langue en fonction des mobilités envisagées * Pour les étudiants étrangers : Attestation de niveau de français (niveau exigé : C1)	42	55	40	150 (+15FC)	Etudiant.es titulaires d'une licence ayant un intérêt pour les questions de genre et d'égalité. Les parcours sont ouverts aux étudiant.es, prioritairement mais sans exclusion, issues des filières de Sciences Humaines et Sociales. Pour le Parcours EGALÉ, la maîtrise d'une langue étrangère (anglais ou espagnol) peut être nécessaire pour la mobilité prévue dans ce parcours. Être titulaire d'une licence de sciences humaines et sociales (licence de sociologie, de science politique, de sciences sociales, d'anthropologie)
Etudes sur le genre MATILDA (T&T)	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. * éventuellement : * entretien	Cf. article 1 d) de la délibération « le cas échéant : * Lettre de motivation de 2 pages présentant : 1) les raisons pour lesquelles vous souhaitez suivre cette formation ; 2) un projet de mémoire de recherche en histoire (thématique et pistes de réflexion), 3) vœux de mobilité dans les universités partenaires et attestation de niveau de langue le cas échéant	17	20	20		Une bonne culture générale historique, une initiation aux méthodologies de la recherche en histoire et en sciences sociales et un intérêt spécifique pour les questions de genre constituant des atouts essentiels pour l'intégration du parcours Matilda. Dispositif d'une ouverture marquée vers la pluridisciplinarité, les candidat.es doivent également posséder une grande autonomie de travail et une bonne maîtrise de la rédaction.
Etudes sur le genre, littératures, cultures (ESLA)	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. * éventuellement : * entretien	Cf. article 1 d) de la délibération « le cas échéant : * Travail de réflexion personnelle	10	15	15		le parcours GLC est accessible prioritairement aux étudiant.es titulaires d'une Licence de Lettres ayant obtenu de solides résultats dans les enseignements relevant de la littérature et de la langue française. Il est aussi accessible aux étudiant.es titulaires de toute licence en sciences humaines et sociales, en Arts, Langues, ou en Information-Communication ayant obtenu de bons résultats au diplôme de Licence et justifiant d'un projet professionnel ou de recherche lié au genre.
Intervention et Développement Social / ANACS	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. * éventuellement : * entretien	Cf. article 1 d) de la délibération « le cas échéant : * Lettre de motivation et projet professionnel de recherche : Ce document ne doit pas excéder quatre pages. Il doit mentionner les raisons pour lesquelles vous souhaitez suivre cette formation, en lien avec votre parcours antérieur, votre expérience du secteur de l'intervention sociale, votre souhait d'orientation en master et votre projet professionnel (évolution dans la carrière / réorientation). Le projet professionnel de recherche doit partir d'un questionnaire N4 de votre expérience (professionnelle, bénévole ou mixte) du secteur et qui pourrait faire l'objet d'une enquête sociologique. Le projet de recherche doit contenir une page de réflexion sur le thème, des éléments de terrain et de méthode ainsi qu'une courte bibliographie. Il doit déboucher sur l'identification d'un terrain de stage et doit intégrer le type de métier/fonction visé à terme. * Justificatifs de stagios et/ou d'expériences (professionnelles) en rapport avec le champ de l'intervention sociale * Facultatif (Travaux réalisés en rapport avec le champ de la sociologie : résumé (titre, année, nombre de pages, thématique, etc.) * Pour les étudiants étrangers : Attestation de niveau de français (niveau exigé : C1)	16	25	10 PI + 25 FC	32 (+57 FC)	Être titulaire d'une licence de sciences humaines et sociales (licence de sociologie ou d'anthropologie conseil) ou équivalent (DE de travailler social/gauche licence) et devoir justifier d'une expérience (professionnelle ou bénévole) significative dans le champ de l'intervention sociale.
Science Politique	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération « le cas échéant : * Lettre de motivation présentant le projet professionnel	49	100	100	170	L'accès en master de science politique à Lyon 2 nécessite de solides connaissances en science politique et en sciences sociales et une formation aux techniques d'enquêtes. L'accès se fait notamment après la validation d'une licence de science politique ou de sciences sociales. Les candidat.es doivent présenter un parcours en lien avec la formation et un projet professionnel précis lié aux masters proposés sur le site.
Sociologie	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération « le cas échéant : * Résumé d'un travail précédent : projet projet de mémoire, rapport de stage * Choix des séminaires thématiques	71	90	80	130	La formation intéresse les étudiant.es ayant une forte curiosité envers les transformations actuelles des sociétés : Analyse des Sociétés Contemporaines (ASC), l'organisation du Travail et les ressources humaines, Sociologie et Développement des Organisations (SDO), les questions liées aux transitions écologiques et territoriales - Recherches en commun et transitions (R-CT). Un fort intérêt pour les textes sociologiques et pour l'enquête de terrain est requis. Public ciblé : - Titulaires d'une licence de sociologie ou de sciences sociales. - Elèves de l'École Normale Supérieure (ENS) en Sciences Humaines et Sociales. - Sur dossier d'accès (commission pédagogique) pour tout autre diplômé.e ou en activité professionnelle voulant reprendre des études. - Pour les étudiant.es en reprise d'étude : possibilité de choisir le parcours Sociologie et Développement des Organisations (SDO) ou le parcours Recherches en commun et transitions (R-CT)
Ville et environnements urbains	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération « le cas échéant : * Résultats aux tests de langues pour les étudiant.es étrangers (niveau C1)	35	35	55	125 pour l'ensemble de la mention	L'accès au Master VEU nécessite de solides connaissances dans le champ des études urbaines et un intérêt fort pour les problématiques de l'urbain. L'accès se fait notamment après la validation d'une licence en Sciences Humaines et Sociales (anthropologie, sociologie, géographie, science politique, sciences sociales...) ou dans le prolongement d'une expérience professionnelle dans le champ de l'urbain et/ou des études urbaines pour les titulaires d'un niveau Bac+2. Les candidat.es doivent présenter un parcours en lien avec la formation et un projet professionnel en cohérence avec le parcours ciblé.
MIASHS	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) « + lettre de recommandation et lettre de motivation présentant un projet personnel.	Nouveau 2022	Nouveau 2022	24	48	Les candidat.es doivent justifier de connaissances et compétences solides en mathématiques appliquées et statistiques (analyse, algèbre linéaire, probabilités, statistiques descriptive et inférentielle, analyse de données, ...). Des compétences en informatique appliquée (notions de théorie des graphes, algorithmique, programmation en R ou Python, bases de données, etc.) sont un plus.
Sciences Sociales - parcours Santé Vieillesse	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) « + à compléter si besoin	Nouveau 2022	Nouveau 2022	20	40	Les candidat.es doivent être titulaires d'une licence en sciences sociales ou dans une des sciences sociales composant la formation (anthropologie, science politique, sociologie, histoire, géographie, psychologie sociale). Les candidat.es doivent disposer de bonnes capacités de lecture de travaux scientifiques, d'analyse et de rédaction, et maîtriser la méthodologie d'enquête. Pour le parcours Santé Vieillesse, les candidatures doivent être motivées par un projet relevant de l'analyse des structures et variations sociales de la santé et du vieillissement.
Sciences Sociales - parcours Lettre Contre les Inégalités et les Discriminations dans le Travail et l'Emploi (LUCIOTE)	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération	Nouveau 2022	Nouveau 2022	35	70	1) Les candidat.es doivent être titulaires d'une licence en sciences sociales ou équivalent voire pouvoir justifier d'un intérêt soutenu pour ces disciplines 2) Les candidat.es doivent disposer de bonnes capacités de lecture de travaux scientifiques, d'analyse et de rédaction, et maîtriser la méthodologie d'enquête. 3) Les candidatures doivent être motivées par un projet relevant de l'analyse des inégalités et de la lutte contre les discriminations
Total			291	430	459		

rappel : art. 1 c) : Modalités de recrutement
Sauf modalités d'examen complémentaire mentionnées en annexe à la présente délibération, l'admission à la 1ère année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature.
Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation antérieur du/de la candidat.e et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule.
La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/de la responsable de formation qui réunit de manière collégiale, au moins 3 enseignants.es titulaires.es et le cas échéant, des personnalités extérieures intervenant dans la formation.

rappel : art. 1 d) : Dossier de candidature
Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :
- formulaire de candidature
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Diplômes et relevés de note des études supérieures en France ou à l'étranger (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours).
Pour certaines mentions, des pièces complémentaires pourront être exigées des candidat.es : les ajouter dans le tableau ci-dessus (colonne "Liste des pièces constitutives du dossier").

Pièces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiant.es non-francophones ; justificatif de stage ; justificatif expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux réalisés

Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	Nb d'inscrits en 2021-2022	Capacité d'accueil fixée par le CA		Capacité Master (1 et 2) 2022	Chargés de l'examen des dossiers de candidature	Attendus
				2021-2022	2022-2023 proposées			
Administration publique	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. +	Cf. article 1 d). de la délibération + : * Fiche de renseignements civils et/ou administratifs et/ou pédagogiques * Attestations de stage * Justificatifs de l'expérience professionnelle et de stages * Lettres de recommandations académiques professionnelles * Vidéo personnelle durée de maximum 2 min	53	50	70	140	Cf. article 1 c). de la délibération	Maitrise des fondamentaux du droit public et de la gestion publique Maitrise des fondements de l'économie et de la comptabilité Connaissance des travaux de SHS portant sur le secteur public Projet professionnel en adéquation avec l'offre de formation du master Bonne qualité du dossier de candidature
Justice, procès et procédures	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. +	Cf. article 1 d). de la délibération + : * Fiche de renseignements civils et/ou administratifs et/ou pédagogiques * Attestations de stage * Justificatifs de l'expérience professionnelle et de stages * Lettres de recommandations académiques et/ou professionnelles	18	20	20	40		Maitrise des fondamentaux du droit public et du droit privé Très bonne maîtrise des matières de droit processuel Projet professionnel en adéquation avec l'offre de formation du Master Expériences personnelles et professionnelles en lien avec la gestion amiable des conflits Bonne qualité du dossier de candidature
Droit privé	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. +	Cf. article 1 d). de la délibération + : * Fiche de renseignements civils et/ou administratifs et/ou pédagogiques * Attestations de stage * Justificatifs de l'expérience professionnelle * Lettres de recommandations académiques et/ou professionnelles	49	45	45	95		Maitrise des fondamentaux du droit privé Très bonne maîtrise des matières de droit privé, en particulier les matières de droit civil et de droit commercial Projet professionnel en parfaite adéquation avec l'offre de formation du Master, en particulier avec l'un des parcours de la mention droit privé Bonne qualité générale et bonne présentation du dossier de candidature (aucune pièce manquante)
Droit public	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. +	Cf. article 1 d). de la délibération + : * Fiche de renseignements civils et/ou administratifs et/ou pédagogiques * Attestations de stage * Justificatifs de l'expérience professionnelle * Lettres de recommandations académiques et/ou professionnelles	63	60	60	120		Maitrise des fondamentaux du droit public Très bonne maîtrise des matières de droit public, en particulier les matières de droit administratif, de droit territorial et de droit des libertés Projet professionnel en parfaite adéquation avec l'offre de formation du Master, en particulier avec l'un des parcours de la mention droit public Bonne qualité générale et bonne présentation du dossier de candidature (aucune pièce manquante)
Droit des affaires	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. +	Cf. article 1 d). de la délibération + : * Fiche de renseignements civils et/ou administratifs et/ou pédagogiques * Attestations de stage * Justificatifs de l'expérience professionnelle * Lettres de recommandations académiques et/ou professionnelles	83	90	80	165		Bons résultats de premier cycle en général et particulièrement dans les matières de droit privé et celles en lien avec le droit des affaires Projet universitaire et professionnel en parfaite adéquation avec l'offre de formation de la mention droit des affaires Qualité générale du dossier de candidature et de sa présentation
Total			266	265	275			

LANU105 Année universitaire : 2022 - 2023	ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX MODALITÉS D'ADMISSION EN MASTER PROPOSÉ À LA CPNU DU 5/2/2021 ET APPROUVÉE AU CA DU 10/2/2021 M1 - campagne de recrutement - critères - capacités d'accueil
<p>appel art. 1 c) Modalités de recrutement Seul modalité d'examen complémentaire mentionnée en annexe à la présente délibération, l'admission à la 1ère année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature. Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation extérieur du/de la candidat.e et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule. La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/de la responsable de formation qui réunit de manière collégiale, au moins 3 enseignants titulaires et le cas échéant, des personnalités extérieures intervenant dans la formation.</p>	

Préces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiants.es non-francophones ; justificatif de stage ; justificatif d'expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux réalisés.

Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	Nb d'inscrits en 2021-2022	Capacité d'accueil fixée par la CR		Capacité Master 1 et 2 2022	Chargés de l'examen des dossiers de candidatures	Attendus
				2021-2022	2022-2023 proposées			
LLCER Etudes anglophones	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération + * Si le candidat n'est pas titulaire d'un diplôme de la langue étrangère du Master, il est demandé de fournir les résultats les plus récents obtenus dans des tests ou examens de cette langue. Par ailleurs, si le candidat est titulaire d'un diplôme délivré dans un pays dont le français n'est pas la langue ou une des langues officielles, il est demandé de fournir une attestation de niveau en français.	60	50	50			Le parcours de master d'études anglophones comportant notamment des enseignements obligatoires de traduction (thème et version), il est impératif de posséder une parfaite maîtrise du français. Niveau attendu en anglais : C1. Licence conseillée : LLCER anglais ou bi-langue anglais.
LLCER Etudes hispaniques	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération + * Si le candidat n'est pas titulaire d'un diplôme de la langue étrangère du Master, il est demandé de fournir les résultats les plus récents obtenus dans des tests ou examens de cette langue. Par ailleurs, si le candidat est titulaire d'un diplôme délivré dans un pays dont le français n'est pas la langue ou une des langues officielles, il est demandé de fournir une attestation de niveau en français.	12	30	20			Le parcours de master d'études hispaniques comporte des enseignements obligatoires de traduction (thème et version), il est impératif de posséder une parfaite maîtrise du français. Niveau attendu en espagnol : C1. Licence conseillée : LLCER espagnol ou bi-langue espagnol.
LLCER Etudes arabes	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération + * Si le candidat n'est pas titulaire d'un diplôme de la langue étrangère du Master, il est demandé de fournir les résultats les plus récents obtenus dans des tests ou examens de cette langue. Par ailleurs, si le candidat est titulaire d'un diplôme délivré dans un pays dont le français n'est pas la langue ou une des langues officielles, il est demandé de fournir une attestation de niveau en français.	18	30	20	180		Le parcours de master d'études arabes comportant notamment des enseignements obligatoires de traduction (thème et version), il est impératif de posséder une parfaite maîtrise du français. Niveau attendu en arabe : C1. Licence conseillée : LLCER arabe ou bi-langue arabe.
LLCER Etudes lusophones	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération :	10	15	15			Les étudiants étrangers admis en master sur la base d'un diplôme étranger doivent posséder une maîtrise satisfaisante de la langue française car le travail s'effectuera dans les deux langues (portugais et français), notamment dans les cours de traduction. Niveau C1 attendu. Licence conseillée : LLCER portugais ou bi-langue portugais.
LLCER Etudes germaniques	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération :	0	10	10			La maîtrise parfaite de la langue allemande (C1) et de la langue française est indispensable. Les enseignements pourront être donnés dans les deux langues, et une UE de traduction (thème et version) est également obligatoire. Licence conseillée : LLCER allemand ou bi-langue allemand.
Langues étrangères appliquées	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. * éventuellement : * entretien	Cf. article 1 d) de la délibération + * Fiche de renseignements collés et/ou administratifs et/ou pédagogiques * Attestations de stage * Justificatifs de l'expérience professionnelle * Les Candidats pourront ajouter à leur dossier les résultats aux tests de langues * La lettre de motivation et Curriculum vitae en français, anglais et langue X * Diplôme du Baccalaurat ou équivalent	27	35	25	50		La maîtrise parfaite de deux langues étrangères est obligatoire niveau C1. L'anglais est obligatoire et la deuxième langue peut être soit : l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe, le chinois ou le portugais. (niveau C2 demandé). Les étudiants étrangers doivent avoir en niveau C1 en langue française. Avant des acquis en gestion, marketing, économie. Avoir un projet professionnel en accord avec le contenu du master. Avoir une expérience professionnelle / stage ou équivalent, avec une expérience internationale / Examen ou équivalent. Les candidats doivent être titulaires d'un bac + 3 ou équivalent / Diplôme d'enseignement supérieur des filières suivantes : LEA, AES, Sciences économiques et Gestion, IEP, Diplôme délivré par une école de commerce supérieure ou par un parcours type Licence. Autres titres français ou étrangers équivalents par le jury d'admission.
Traduction et interprétation	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. * éventuellement : * Entretien * Epreuves écrites / tests	Cf. article 1 d) de la délibération plus : * Attestation Justification d'un niveau de langue suffisant (C1 minimum) si le candidat ou la candidate n'a pas de diplôme français dans la ou les langues du parcours demandé. Les candidats pourront le cas échéant ajouter les éléments suivants à leur dossier : * Attestations de stage et/ou d'activité préprofessionnelle liées au parcours demandé * Attestations de séjours prolongés à l'étranger Pour le parcours TEL, les candidats pourront compléter leur dossier de candidature des travaux de traduction littéraire déjà réalisés et des manifestations culturelles auxquelles ils ont pris part, en vue de répondre pour les travaux d'édition, de mises en page et de graphisme.	52	95	95	150	Cf. article 1 c) de la délibération	<p>Pour le parcours Linguistique Appliquée et Communication Spécialisée : l'anglais est obligatoire. L'autre langue étrangère peut être l'espagnol, l'arabe, le chinois, l'italien, l'allemand, le portugais ou bien l'anglais renforcé. Une excellente maîtrise des différentes langues travaillées est attendue (niveau C3 minimum à la fois en français, en anglais et dans la deuxième langue étrangère).</p> <p>Pour le parcours Traduction et Communication Spécialisée en Sciences de la Santé : l'anglais est obligatoire. La combinaison de deux langues, français et anglais uniquement, est possible. Une autre langue étrangère, en plus de l'anglais, peut être choisie entre l'espagnol, l'italien et l'arabe. Une excellente maîtrise des différentes langues travaillées est attendue (niveau C3 minimum en français, en anglais et dans la deuxième langue étrangère). Les candidat.e.s devront être titulaires d'un bac + 3 ou équivalent des filières suivantes : LEA, LLCER anglais. Une admission avec un diplôme bac+3 filières scientifiques (médecine ou école d'ingénieur) notamment est possible, à condition de justifier d'un niveau C3 minimum en français et en anglais.</p> <p>Pour le parcours Traduction et Édition Littéraires : La traduction littéraire est enseignée, au choix, en anglais, espagnol, italien, chinois et arabe. Une seule langue de traduction et/ou de vers le français. Un excellent niveau de français (C3 minimum), français compris, est requis pour les enseignements.</p>
Didactique des Langues	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération + Diplôme et relevé de notes de licence (y compris l'année en cours) Diplôme du Baccalaurat. Une lettre de motivation concise, détaillant le projet professionnel du candidat. Deux lettres de recommandation académique et/ou professionnelle. Pour les non-francophones: un niveau C2 attesté en langue française, toutes compétences. Le cas échéant: justificatifs d'expérience professionnelle (dans le domaine de la didactique des langues seulement) attestations de stage, certifications professionnelles; productions personnelles (et notamment dossiers de recherche parallèles)	nouveau	nouveau	15	30		Espoir d'analyse et esprit critique; curiosité intellectuelle; projet professionnel porteur sur l'enseignement; capacités des langues vivantes (étrangères, secondes); solides capacités académiques (notes en licence); niveau C1 en français (pour non-francophones); niveau C2-C3 dans la langue qui sera enseignée.
MEEF Allemand	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération (note de motivation et un CV en allemand et en français. Relevé de notes du bac. Attestation de niveau en allemand pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'une licence d'allemand.	5	10	15	30		La maîtrise parfaite de la langue allemande (C1) et de la langue française est indispensable. Les candidats doivent disposer d'une licence. Les candidats envoient un CV et une lettre de motivation en français et en allemand.
MEEF Anglais	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération	45	60	60	80		Niveau C1 en anglais et en français. Licence LLCER conseillée.
MEEF Espagnol	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	* Si le candidat n'est pas titulaire d'un diplôme de la langue étrangère du Master, il est demandé de fournir les résultats les plus récents obtenus dans des tests ou examens de cette langue. Par ailleurs, si le candidat est titulaire d'un diplôme délivré dans un pays dont le français n'est pas la langue ou une des langues officielles, il est demandé de fournir une attestation de niveau en français.	26	50	40	60		Avoir une licence LLCER espagnol ou un diplôme étranger équivalent Être capable de traduire un texte littéraire (esp-fr; fr-esp) Avoir des connaissances culturelles et méthodologiques solides en civilisation, littérature, linguistique et images (Espagne-Amérique latine) Avoir un niveau C1/C2 en espagnol et en français
MEEF Arabe	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération + Relevé de notes du baccalaurat Lettre de motivation et Curriculum vitae en français et en arabe - Attestation de niveau en français pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'une licence délivrée en France et qui ne sont pas francophones. - Les Candidats pourront ajouter à leur dossier les résultats aux tests ou examens qui justifient de leur niveau en langue arabe	5	10	10	15		Mise d'offrir aux futurs enseignants une formation solide dans le domaine de la langue arabe et de la culture des pays arabophones, ainsi que dans celui de la didactique de l'arabe, de solides capacités universitaires (notes en licence) et une maîtrise parfaite des deux langues sont demandées. Français (niveau C1/C2 pour non-francophones) et arabe (niveau C1/C2).
MEEF Chinois	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération + Relevé de notes poste Bac Lettre de motivation et Curriculum vitae en français et en chinois - Attestation de niveau en français pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'une licence délivrée en France et qui ne sont pas francophones. Attestation de niveau en chinois pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'une licence de chinois et qui ne sont pas sinophones.	nouveau	nouveau	15	30		Français C1, Chinois HSK 5
Total			360	395	300			

Règle art. 1 (c) Modalités de recrutement
 Sur modalités d'examen complémentaire mentionnées en annexe à la présente délibération, l'admission à la 1ère année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidat.
 Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation antérieur du candidat à et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule.
 La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/du de la responsable de formation qui réunit de membre(s) collégial(e), au moins 3 enseignants titulaires et le cas échéant, des personnels extérieurs intervenant dans la formation.

Règle art. 1 (d) Dossier de candidature
 Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :
 - Formulaire de candidature
 - Lettre de motivation
 - Curriculum vitae
 Diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours).
Pour certaines mentions, des pièces complémentaires pourront être exigées des candidats. se reporter dans le tableau ci-dessous (colonne "liste des pièces constitutives du dossier").
 Pièces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiants non-françaisophones ; justificatif de stage ; justificatif expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux réalisés.

Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	Nb d'inscrits en 2021-2022	Capacité d'accueil (2021-2022)	2022-2023 proposées	Capacité Master 1 et 2 2022	Chargé de l'examen des dossiers de candidature	Attendus
Arts de la scène et du spectacle vivant	Recrutement sur dossier: article 1 (c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidats.	<p>CT article 1 (d), de la délibération « le cas échéant : Pour les étudiants venant d'une université étrangère : Photocopie et traduction (en français) certifiées des diplômes obtenus et des relevés de notes ; photocopie du ou des diplômes du niveau de langue en français DALF C1 ; diplômes et relevés de notes du baccalauréat ; justificatif des programmes. Pour les étudiants venant d'une université française Relevés de notes depuis le baccalauréat ; lettre de motivation précisant le projet professionnel envisagé (2 pages maximum) ; une note d'entretien sur le projet de mémoire (2 pages maximum) comportant un corpus et une bibliographie justificatifs d'expériences professionnelles et de stages liés au domaine de la formation.</p>	33	45	40	Effectif global M1 + M2 : 140-160-20		Être titulaire d'une Licence « Arts du spectacle » avec spécialité en études théâtrales ou en études en danse et/ou avec une majorité d'examens dans ces disciplines (connaissances théoriques ; esthétique, histoire, analyse). Avoir un bon niveau académique dans les enseignements disciplinaires (études théâtrales et/ou études en danse) en L2 et en L3. Avoir validé le niveau C1 en français dans tous les items (compréhension écrite et orale) pour les étudiants non francophones. Les autres formations antérieures (coles d'art, classes préparatoires, DMA, etc.) ne sont pas redoublées mais elles doivent avoir fourni les connaissances théoriques disciplinaires suffisantes pour envisager la recherche en études théâtrales et études en danse au niveau master. Ce critère est à l'appréciation de la commission pédagogique. *Avoir validé le niveau C1 en français dans tous les items (expression écrite et orale) pour les étudiants non francophones.
Cinéma et audiovisuel	Recrutement sur dossier: article 1 (c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidats.	<p>CT article 1 (d), de la délibération « le cas échéant : Pour les étudiants venant d'une université étrangère : Photocopie et traduction (en français) certifiées des diplômes obtenus et des relevés de notes ; photocopie du ou des diplômes du niveau de langue en français DALF C1 ; diplômes et relevés de notes du baccalauréat ; justificatif des programmes. Pour les étudiants venant d'une université française Relevés de notes depuis le baccalauréat ; lettre de motivation d'une page justificatif précisant l'intérêt pour la formation spécifique proposée par ce "Master Cinéma et audiovisuel" justificatifs d'expériences professionnelles et de stages liés au domaine de la formation.</p>	69	65	65	Effectif global 130; Pour la plateforme : 65 M2; 65 M1 15 étudiants étrangers Effectifs par parcours en M2 : Etudes Cinématographiques et Culture Visuelle 35; Matières et l'Exploitation de la Médiation et de l'Éducation à l'Image 18; Création documentaire production et valorisation 16; Etudes et relations photographiques 15.		Être titulaire d'une Licence « Arts du spectacle » avec spécialité en études cinématographiques et audiovisuel et/ou avec une majorité d'examens en études cinématographiques et photographiques (connaissances théoriques ; esthétique, histoire, analyse). Cette offre de formation théorique solide, la licence d'out comprendre des enseignements photographiques en critères documentaires ou en production, exploitation et distribution. *Avoir un bon niveau académique dans les enseignements disciplinaires (études cinématographiques et/ou études photographiques) en L2 et en L3. *Avoir validé le niveau C1 en français dans tous les items (compréhension écrite et orale) pour les étudiants non francophones. Les autres formations antérieures (coles d'art, classes préparatoires, etc.) doivent fournir les connaissances théoriques disciplinaires suffisantes pour envisager la recherche en études cinématographiques ou photographiques au niveau master.
Français Langue Etrangère	CT article 1 (c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidats * après étude du dossier éventuellement - épreuves écrites (en présentiel ou à distance) et entretien en présentiel ou par visioconférence	<p>CT article 1 (d), de la délibération « le cas échéant : Étudiants français : justificatif d'obtention d'un diplôme de Licence, Sciences de l'éducation ou autre licence en sciences humaines et sociales, obtention d'un diplôme universitaire (DU) en didactique du FLE - Étudiants internationaux : justificatif d'obtention d'une licence en études françaises; justificatif d'un niveau C1 DALF ou TCF (complet) dans les 4 compétences linguistiques, avec une note élevée en expression écrite ; justificatif d'un premier niveau en français de l'université française.</p>	21	26	25	44		Les étudiants ayant fait leurs études en France et titulaires d'une L3 de Sciences de l'éducation ou d'une autre licence peuvent également poser leur candidature s'ils ont préalablement obtenu un Diplôme Universitaire (DU) de didactique du FLE dans une université française. Les candidats diplômés d'universités étrangères doivent être titulaires du moins d'une licence de langue française ou d'un diplôme équivalent. L'objectif du Master Français Langue Etrangère étant de former des enseignants de français, il est en effet impératif que les candidats aient suivi et validé un cursus universitaire d'études françaises. Ces étudiants diplômés d'un cursus de 6 d'études françaises doivent également avoir validé une formation d'initiation à la didactique du FLE. En outre, les étudiants internationaux doivent justifier d'un niveau C1 DALF en français dans les 4 compétences linguistiques et avoir obtenu une note élevée dans le domaine de l'expression écrite. Cette condition a pour but d'assurer la maîtrise de la langue française au sein de notre formation.
Lettres	CT article 1 (c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidats * après étude du dossier éventuellement - épreuves écrites (en présentiel ou à distance) et entretien en présentiel ou par visioconférence	<p>CT article 1 (d), de la délibération « le cas échéant : *PARCOURS LM : Pour les étudiants venant d'une université étrangère: photocopie et traductions (en français) certifiées des diplômes obtenus et des relevés de notes; photocopie du ou des diplômes du niveau de langue en français DALF B2; diplômes et relevés de notes du baccalauréat ; justificatif des programmes. Réalisation d'un projet de recherche écrit en visio-conférence. Pour les étudiants venant d'une université française: relevés de notes depuis le baccalauréat; lettre de motivation précisant le projet professionnel envisagé (2 pages maximum); une note d'entretien sur le projet de mémoire (2 pages maximum); justificatifs d'expériences professionnelles et de stages liés au domaine de la formation.</p>	81	125	100 35 (M1 + M2) 10 (M1) + 75	130		*FORMATIONS REQUISES: le Master mention "lettres" est, par nature, accessible aux étudiants titulaires de toutes les Licences de Lettres ayant obtenu des résultats dans les enseignements relevant de la littérature et de la langue française. Il a pour ambition l'approfondissement des connaissances requises par chaque parcours et une ouverture à l'interdisciplinarité. Les parcours LM (Sciences humaines et sociales) des étudiants ayant acquis dans leur université étrangère un bon niveau d'étude en langue et littérature françaises (niveau de langue DALF B2 exigé), auxquels les offre une formation équivalente -*PUBRIC CIBÉ. Les étudiants prioritairement issus des filières littéraires (Licences de lettres ou bi-disciplinaires), mais aussi des Sciences du langage, notamment pour le parcours LSTI. Sont en outre accueillis les candidats, dans les parcours LM et LSTI, avec un ou deux étudiants en formation es à l'étranger (niveau de langue DALF C1 exigé et, plus rarement, des étudiants en es reprise d'études.
Musikologie	2022-2023: CT article 1 (c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidats * MAAPF : Pré-sélection sur dossier - CV + Lettre de Motivation + vidéo à 3 min Admission : 1. PRATIQUE MUSICALE (D) ; 2. DECHIFFRAGE (D) ; 3. COMMENTAIRE SCÉNIQUE (E) ; 4. ENTRETEN (E) ; 5. MAAV : Etape 1 dossier administratif et contrat. 3 compositions personnelles écrites et variées, étalées d'habitude sur le jury de recrutement (compositrices) ; 3 films son (films vus ou non) montés sur 3 films courts, et partitions associées à ces 3 films ; à envoyer à master@maav.fr Etape 2 : mettre en musique et en son (sound design) un film court imposé (3 à 4 min) en temps limité (2 semaines). Etape 3 : entretien individuel en présentiel ou par visioconférence pour les étrangers face au jury de recrutement. Recrutement : en Master 2 engagement (Tous étudiants doivent venir les deux années dans le parcours). MMA : dossier + entretien oral en visio uniquement pour les étudiants étrangers de pays non francophones	<p>2022-2023: CT article 1 (d), de la délibération « MAAPF Diplôme de Licence ou équivalent (traduction par traducteur assermenté pour les diplômés étrangers Relevés de notes de 13 (et M1 pour une entrée en M2), ou de l'équivalent. Justificatif de maîtrise de la langue française pour les candidats étrangers (niveau minimum DALF B2 Justificatif de cursus en acte de musique 1 vidéo sur laquelle l'élève candidate interprète une pièce instrumentale ou vocale son choix. Cette vidéo est à transmettre via un lien vers une plateforme de visionnage ou un lien de téléchargement. Diplôme à jour de l'inscription Formulaire complet d'inscription au dossier d'admission MAAV: CT article 1 (d), de la délibération « Diplôme du baccalauréat ou équivalent (traduction par traducteur assermenté pour les relevés de notes en langue étrangère) ou équivalent (traduction par traducteur assermenté pour les relevés de notes en langue étrangère) ; Relevés de notes des années post-Bac (traduction par traducteur assermenté pour les relevés de notes en langue étrangère) ; Diplôme de Licence ou équivalent (traduction par traducteur assermenté pour les diplômés étrangers) ; Relevés de notes de 13 (et M1) ; Description des engagements suivis (pour les étudiants entrant en L1 en 2) ; Justificatif de maîtrise de la langue française pour les candidats étrangers (niveau minimum DALF B2 + Attestation(s) de stage + Certificat(s) de travail + justificatifs de cursus en école de musique + Descriptif du projet professionnel et du des projets de recherche envisagés dans le cadre du mémoire, de préférence liés à la spécialité d'un enseignant-chercheur du département.</p>	46	80	50 - MAAPF : 15 MMA : 18	95		MAAPF : L3 (ou équivalent valide + pratique musicale confirmée). MAAV : Les candidats doivent déjà être compositeurs (noter/s posséder (peu importe leur style de musique)). Ils doivent faire preuve d'une maîtrise certaine de l'instrument, de la MAAD (présenté dans les mémoires écrits), de l'écriture musicale (images) ; MMA : aptitude pour la recherche documentaire ; capacité à problématiser et à structurer une pensée, bonne maîtrise de l'expression écrite. L'obtention préalable d'une Licence de Musikologie est fortement souhaitée.
Sciences du langage	CT article 1 (c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidats	<p>CT article 1 (d), de la délibération</p>	21	40	40	65		Préreqs : une formation solide de niveau L3 minimum dans les différents fondamentaux des Sciences du Langage (SDL) (ou, le cas échéant, une formation équivalente dans une filière du domaine SL), au moins : Licence Sciences de l'Éducation ou Licence Sciences Cognitives, en fonction de la nature du projet et des acquis académiques de l'étudiant; N.B. : L'Université Lyon 2, SDU, n'est pas autorisée de l'École de la langue Française « de la France Langue Étrangère et Secondaire ». Il convient donc de consulter la brochure de formation NIVEAU DE LANGUE. Niveau de maîtrise du français exigé : B2 (DELF) minimum (dans les 4 compétences évaluées); le niveau C1 (DALF) étant toutefois très fortement conseillé. Maîtrise de l'anglais : deux cours d'anglais intelligemment dispensés en anglais de la discipline, en niveau suffisant en anglais est donc nécessaire.
Métiers du livre et de l'édition	CT article 1 (c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidats L'examen des candidatures s'effectue sur la base du dossier déposé.	<p>CT article 1 (d), de la délibération La lettre de motivation devra préciser la spécialisation envisagée en doublette année de master (édition, librairie, bibliologie, etc.) et à plus long terme le projet professionnel envisagé ; seront joints au dossier les justificatifs d'expériences professionnelles et de stages liés au domaine de la formation.</p>	Nouveau 2022	Nouveau 2022	22	40		FORMATIONS REQUISES: le Master mention « Métiers du livre et de l'édition » est accessible prioritairement aux étudiants titulaires d'une licence de Lettres ayant obtenu de bons résultats en enseignements relevant de la littérature et de la langue française. Le Master est aussi accessible aux étudiants titulaires de toutes les licences de sciences humaines et sociales (histoire, Arts, Langue, Information-Communication notamment) ayant obtenu de bons résultats en diplôme de licence ou justifiant d'un projet professionnel lié au domaine de la formation, ainsi qu'aux étudiants en reprise d'études.
MEEF 2nd degré Lettres	CT article 1 (c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidats	<p>CT article 1 (d), de la délibération. La lettre de motivation du candidat (2 pages) mettra en avant son intérêt pour la formation dans sa spécialité, en lien avec son projet personnel et professionnel et le cas échéant, des expériences professionnelles et de stages liés au domaine de la formation (cursus antérieur, dispositifs particuliers). Il joindra les justificatifs.</p>	29	40	40	100		le master MEEF Lettres est ouvert prioritairement aux titulaires d'une licence de Lettres, de Sciences du Langage ou de Sciences Humaines ayant un bon niveau en langue et littérature françaises. La maîtrise des exercices académiques (explication et commentaire de texte, dissertation) est nécessaire. Et en ce qui concerne le parcours MEEF Lettres Classique, la connaissance des langues et littératures grecques et latines est exigée.
MEEF 2nd degré Musikologie	CT article 1 (c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidats	<p>CT article 1 (d), de la délibération « Lettre de motivation manuscrite mettra en évidence votre intérêt pour la formation au métier d'enseignant, en lien avec son projet personnel et professionnel. Si le candidat peut faire état d'expériences professionnelles et de stages liés au domaine de la formation (cursus antérieur, dispositifs particuliers) il joindra les justificatifs. » + « Diplôme du baccalauréat ou équivalent (traduction par traducteur assermenté pour les relevés de notes en langue étrangère) ; Relevés de notes du baccalauréat ou équivalent (traduction par traducteur assermenté pour les relevés de notes en langue étrangère) ; Relevés de notes des années post-Bac (traduction par traducteur assermenté pour les relevés de notes en langue étrangère) ; Relevés de notes des années post-Bac (traduction par traducteur assermenté pour les relevés de notes en langue étrangère) ; Diplôme de Licence ou équivalent (traduction par traducteur assermenté pour les diplômés étrangers) ; Relevés de notes de 13 (et M1) ; Descriptif des engagements suivis (pour les étudiants entrant en L1 en 2) ; Justificatif de maîtrise de la langue française pour les candidats étrangers (niveau minimum DALF C1 + Attestation(s) de stage + Certificat(s) de travail + justificatifs de cursus en école de musique</p>	15	35	17	M1/M2 +34 (17+17)		maîtrise technique (solfège, harmonique et analytique) niveau licence 3 musique, maîtrise de la langue française (niveau C1 pour les étudiants étrangers). La maîtrise de la langue française est une condition préalable à l'admission. Le niveau de l'anglais (niveau B2) est important et précis que la maîtrise MEEF - Second degré (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) est destinée à préparer au concours pour y professer en collèges (CAPES ou CAFEP) et à former au métier d'enseignant/éducateur en lycée et lycée théral.
Total			315	456	374			

Rappel art. 3 c) : Modalités de recrutement
Sauf modalités d'examen complémentaire mentionnées en annexe à la présente délibération, l'admission à la 3^{ème} année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature.
Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation antérieur du/des la candidat.e et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule.
La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/de la responsable de formation qui réunit de manière collégiale, au moins 3 enseignants titulaires et le cas échéant, des personnalités extérieures intervenant dans la formation.

Rappel art. 3 d) : Dossier de candidature
Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :
- formulaire de candidature
- lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Diplômes et relevés de note des études supérieures en France ou à l'étranger (y compris les résumés, résumés ou parties de l'année en cours).
Pour certaines mentions, des pièces complémentaires peuvent être exigées des candidat.es : les ajouter dans le tableau ci-dessous (colonne "liste des pièces constitutives du dossier").
Pièces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiants et non-francophones ; justificatif de stage ; justificatif expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux réalisés

Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	No d'inscrits en		Capacité d'accueil fixée par le CA		Capacité Master (1 et 2) 2022	Chargés de l'examen des dossiers de candidature	Attendus	remarques ICOM
			2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023				
Communication des organisations	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. • éventuellement : • entretien	Cf. article 1 d) de la délibération « : • Fiche de candidature • Attestation de stage (Facultatif) • Justificatifs de l'expérience professionnelle • Productions personnelles (écrits, dossiers, bibliographies, mémoire)	87	90	90	180			Une culture générale solide en particulier dans les différents domaines des Sciences Humaines et Sociales (SHS) • Une bonne capacité de travail, notable dans les résultats en licence • Un stage ou une expérience préalable (professionnelle, bénévolat, associative) en lien avec les domaines de la communication Pour les candidat.es ne venant pas d'une licence en information-communication : une connaissance préalable du fonctionnement des organisations SHS (sociologie par exemple) et/ou des questions de communication sociale L'étudiant.e doit présenter un projet professionnel en adéquation avec les parcours de M2 et les axes thématiques de l'un des laboratoires d'appui du master : ECP, ELICD ou MARGE Des compétences en langue et l'international sont un atout supplémentaire	Effectif : M1 90 3 parcours M2 à 30 chacun
Direction de projets ou établissements culturels	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. • éventuellement : • entretien	Cf. article 1 d) de la délibération « : • Fiche de candidature • Attestation de stage • Justificatifs de l'expérience professionnelle • Productions personnelles (écrits, dossiers, bibliographies, mémoire)	23	24	24	54 20 FC 24 DPI			1 - L'étudiant.e devra avoir une bonne maîtrise (ex : DALF C1 ou C2), dans une langue étrangère s'il elle est française.e. et en français s'il elle est internationale.e. 2 - l'étudiant.e devra témoigner d'une bonne connaissance du secteur artistique et culturel (la formation antérieure, les lectures, les travaux, la connaissance de l'actualité culturelle). 3 - l'étudiant.e devra attester d'expériences de terrain significatives dans le secteur artistique et culturel (stage, bénévolat, emploi, service civique, engagement associatif, projet culturel etc.). 4 - L'étudiant.e devra obligatoirement faire valoir ses liens avec l'international (un ou deux semestre(s) Erasmus, échange universitaire, stage dans une institution étrangère, connaissance d'un système culturel étranger). Cependant : • Un séjour à l'étranger (ERASMUS, voyage, d'étude, autre) ne constitue pas en soi une validation de ce critère. Si l'étudiant.e a séjourné à l'étranger, il faut pouvoir expliquer quelles sont les expériences associatives, professionnelles, académiques, ou autres, réalisées en lien avec des questions artistiques et culturelles. • Il est tout à fait possible de faire valoir des expériences internationales, interculturelles, ou encore en contexte européen, qui se seraient déroulées en France. 5 - l'étudiant.e doit présenter un projet professionnel en adéquation avec la formation et les métiers des arts et de la culture	Effectif : M1 2 à 24 1 parcours M2 à 24 exclure M2 FC et M2 délocalisé
Humains numériques	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d) de la délibération « : • Fiche de candidature • Attestation de stage • Justificatifs de l'expérience professionnelle • Productions personnelles (écrits, dossiers, bibliographies, mémoire) Justificatif d'admission dans un master disciplinaire ou justificatif de diplôme d'un master disciplinaire	10	24	24	48			Être admis dans un master d'une discipline de sciences humaines ou sociales (SHS) ou être diplômé d'un master de SHS. Maîtrise l'enseignement numérique (C3 ou P3) Avoir un projet professionnel mêlant une discipline de SHS et le numérique.	attention multiétablissement effectif théorique sur l'ensemble des établissements
Information, communication	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. • éventuellement : • entretien	Cf. article 1 d) de la délibération « : • Fiche de candidature • Attestation de stage • Proposition de sujet de mémoire de recherche • Justificatifs de l'expérience professionnelle • Productions personnelles (écrits, dossiers, bibliographies, mémoire) • Productions personnelles (écrits, dossiers, bibliographies, mémoire)	32	40	40	80			Cf. article 1 c) de la délibération > diplôme de Licence (ou équivalent) : les Licence en information-communication sont souvent un atout, mais toutes les disciplines sont envisageables ; > Excellente maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit (niveau C1 pour les étrangers.es) ; Parcours GEC : > cohérence du parcours académique et/ou professionnel antérieur avec un projet professionnel formulé pour le parcours demandé ; > première expérience en communication numérique en milieu professionnel (stage, projets, emploi...) indispensable. Les expériences « amateurs » (blog personnel...) doivent être mentionnées, mais ne sont pas suffisantes ; > bonne connaissance du monde des médias numériques, des métiers du web et intérêt pour les évolutions contemporaines dans ce secteur. Parcours MUSE : > Cohérence du parcours académique et/ou professionnel antérieur (stage, engagement associatif...) avec un projet professionnel (métiers de la communication, de la médiation ou de la recherche) formulé pour le parcours demandé ; > Précision et cohérence du projet de recherche proposé pour la candidature avec le parcours visé. La problématique et les questions posées doivent être appuyées sur des lectures théoriques explicitement citées, et donner lieu à un projet d'enquête empirique (corpus ou terrain). > Niveau minimal requis dans les enseignements théoriques suivis dans le parcours antérieur : 10/20 ou validation des ECTS ; > Bonne connaissance des médias et des domaines de la médiation culturelle, scientifique, citoyenne, des industries culturelles et numériques, ainsi qu'un intérêt pour les questions urbaines et territoriales	effectif : M1 40 M2 40 (deux parcours confondus)
Informatique	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. • éventuellement : • Entretien téléphonique ou en visioconférence	Cf. article 1 d) de la délibération « : • Attestation de stage • Justificatifs de l'expérience professionnelle • Productions personnelles (écrits, dossiers, bibliographies, mémoire) • Résultats de tests de langues (allemand ou russe) pour le parcours ISM	61	72	96	264			> Licence Informatique ou formation équivalente Informatique. > Une formation en Mathématiques appliquées peut être considérée si une forte composante Informatique est présente. > Les candidat.es doivent justifier de connaissances/compétences solides en informatique (algorithmique, programmation...).	effectif : M1 : 96 M2 : 5 parcours à 24 (MALIA, Prog et dev, SEI, OPSIE, BIBA1) M2 : 1 parcours à 16 (VICIE) M2 : 1 parcours à 12 (CIM) exclusion des parcours FC spécifiques OPSIE2, BIBA2 et ISCM
Journalisme	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. • éventuellement : • entretien	Cf. article 1 d) de la délibération « : • Fiche de candidature • Exercices journalistiques • Attestation de stage • Justificatifs de l'expérience professionnelle	22	24	24	48			> diplôme de Licence (ou équivalent) : les Licence en information-communication ou science politique sont souvent un atout, mais toutes les disciplines sont envisageables ; > cohérence du parcours académique et/ou professionnel antérieur avec un projet professionnel en journalisme ; > adéquation du projet professionnel à venir avec les spécificités de ce Master par rapport à d'autres formations en journalisme ; > première expérience journalistique en milieu professionnel (stage, pages...) indispensable. Les expériences « amateurs » (blog personnel...) ne sont pas suffisantes > excellente maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit (niveau C1 pour les étrangers.es) ; > culture générale étendue (histoire, géographie, culture, politique, économie...), suivi régulier et connaissance de l'actualité locale, nationale et internationale ; > bonne connaissance du monde des médias, des métiers du journalisme et intérêt pour les évolutions contemporaines dans ce secteur.	effectif : M1 24 M2 24
Mode	Cf. article 1 c) de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. • éventuellement : • entretien	Cf. article 1 d) de la délibération « : • Fiche de candidature • Formulaire « Connaissances et intérêts pour la mode » • Exercices journalistiques • Justificatifs de l'expérience professionnelle • Productions personnelles (écrits, dossiers, bibliographies, mémoire)	32	36	36	72			1 - L'étudiant.e devra être titulaire d'un diplôme de Bac+3 (licence ou équivalent) : les formations en information-communication, marketing ou Mode sont souvent un atout, mais toutes les disciplines sont envisageables ; 2 - L'étudiant.e devra témoigner d'un intérêt et d'une bonne connaissance du secteur de la mode (industries, culture, communication) et qui devront être attestés par ses réponses au formulaire « Connaissances et intérêts pour la mode » 3 - L'étudiant.e devra présenter un projet professionnel en adéquation avec la formation en Mode et Communication 4 - L'étudiant.e devra attester d'une très bonne maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit (niveau C1 pour les étudiant.es étrangers.es) ;	effectif : M1 36 M2 : 36
Total			267	310	334	692				

rappel : art. 1 c) : Modalités de recrutement
Sauf modalités d'examen complémentaire mentionnées en annexe à la présente délibération, l'admission à la 1ère année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature.
Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation antérieur du/de la candidat.e et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule.
La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/de la responsable de formation qui réunit de manière collégiale, au moins 3 enseignants.es titulaires et le cas échéant, des personnalités extérieures intervenant dans la formation.

rappel : art. 1 d) : Dossier de candidature
Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :
- formulaire de candidature
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Diplômes et relevés de note des études supérieures en France ou à l'étranger (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours).
Pour certaines mentions, des pièces complémentaires pourront être exigées des candidat.es : les ajouter dans le tableau ci-dessus (colonne "Liste des pièces constitutives du dossier").

Pièces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiant.es non-francophones ; justificatif de stage ; justificatif expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux réalisés

Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	Nb d'inscrits en 2021-2022	Capacité d'accueil fixée par le CA		Capacité Master (1 et 2) 2022	Chargés de l'examen des dossiers de candidature	Attendus
				2021-2022	2022-2023 proposées			
Droit social	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. * Examens des dossiers pour l'admissibilité + éventuellement : * entretien pour l'admission	Cf. article 1 d). de la délibération	100	100	100	200		<p>1) L'étudiant.e doit être titulaire d'une Licence 3 de droit de préférence ou équivalent voire pouvoir justifier d'un intérêt soutenu pour les disciplines juridiques.</p> <p>2) L'étudiant.e doit maîtriser la méthodologie juridique et le raisonnement juridique. Il doit être en capacité de développer une analyse juridique à partir d'une situation factuelle et de construire un savoir académique.</p> <p>3) L'étudiant.e doit connaître le système juridique français et avoir un bon niveau en droit du travail et en droit de la protection sociale (niveau Licence).</p> <p>4) un bon niveau d'anglais sera un atout supplémentaire</p>
Ergonomie (Travail et Transitions écologique et sociétale)	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. * Examens des dossiers pour l'admissibilité * entretien pour l'admission	Cf. article 1 d). de la délibération - Si les intitulés d'enseignement ne sont pas explicites dans les relevés de notes délivrés par les établissements de formation, il est attendu que le/la candidat.e fournisse des éléments d'explicitation permettant de rendre compte du contenu des enseignements validés, - Des lettres de recommandations peuvent être jointes au dossier de candidature.	27	25	27 (NB : candidatures FC comprises)	54	Cf. article 1 c). de la délibération	<p>Les attendus ne sont pas alternatifs. Les candidat.e.s doivent répondre à tous les attendus listés ci-après.</p> <p>1) Etre titulaires d'un diplôme au moins équivalent à la licence au moment de l'inscription finale.</p> <p>2) Avoir obtenu au moins la mention AB pour ou pour les diplômes ne délivrant pas de mention une note finale indiquant d'un bon niveau.</p> <p>3) Avoir suivi et validé avec un bon résultat une ou des valeurs d'enseignements citées dans les attendus (4).</p> <p>4) Avoir validé au moins 1 valeur sur travail ou milieu de vie et de travail (modèles productifs, éco-gestionnaires, territoriaux, politiques, urbain, etc.) ou modèles de l'Humain (psychologie, physiologie, culture, sociologie, etc.) ou SHS-quantification ou domaines utiles au métier (philosophie, architecture, sciences de la conception, etc.).</p> <p>5) Avoir un projet professionnel en ergonomie, - une première expérience en entreprise, associations, services publics, collectivités (emploi, stage), - une motivation pour les questions relatives au travail (p.e. en lien avec les conditions de travail, la prévention, la conception, les mutations, l'innovation), - un bon niveau rédactionnel.</p> <p>6) Des enseignements ou expériences (stages, emplois, services civiques, activités associatives) en lien avec les enjeux de l'Anthropocène ou du développement durable constitueront un atout supplémentaire.</p>
Total			127	125	127			

rappel : art. 1 c) : Modalités de recrutement
Sauf modalités d'examen complémentaire mentionnées en annexe à la présente délibération, l'admission à la 1ère année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature.
Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation antérieur du/de la candidat.e et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule.
La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/de la responsable de formation qui réunit de manière collégiale, au moins 3 enseignants titulaires et le cas échéant, des personnalités extérieures intervenant dans la formation.

rappel : art. 1 d) : Dossier de candidature
Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :
- formulaire de candidature
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Diplômes et relevés de note des études supérieures en France ou à l'étranger (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours).
Pour certaines mentions, des pièces complémentaires pourront être exigées des candidat.es : les ajouter dans le tableau ci-dessus (colonne "Liste des pièces constitutives du dossier").

Pièces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiant.es non-francophones ; justificatif de stage ; justificatif expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux réalisés

Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	Nb d'inscrits en 2021-2022	Capacité d'accueil fixée par le CA		Capacité Master (1 et 2) 2022	Chargés de l'examen des dossiers de candidature	Attendus
				2021-2022	2022-2023 proposées			
Psychologie	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d). de la délibération + indiquer le choix du parcours M2 souhaité * Lettre de motivation comprenant une analyse du parcours de formation et le projet professionnel (2 pages maximum) * Attestation(s) de stage(s) (clinique ou recherche) précisant le nombre d'heures, le contenu du stage, le public concerné et la spécialité de l'encadrant. * Certificat de niveau de français pour les étudiant.es non-francophones (ce niveau doit être égal ou supérieur à C1)	51	50	40	80		Licence Mention Psychologie. Seront particulièrement appréciés lors de l'examen des candidatures : - La quantité, la qualité et le niveau de réussite dans les disciplines suivantes : Psychologie Cognitive, Neuropsychologie, Neurosciences, Psychobiologie, Méthodologie et Statistiques. - La réalisation d'un ou plusieurs stages d'observation (clinique ou recherche) et/ou d'un TER en lien avec la spécialité du Master. - L'adéquation du parcours de formation et du projet professionnel avec le Master ainsi que la connaissance du métier et la motivation du candidat.
Psychologie de l'éducation et de la formation	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. + éventuellement : * Entretien * Epreuve écrite	Cf. article 1 d). de la délibération + le cas échéant : * Attestations de stage (précisant le nombre d'heures) * Justificatifs de l'expérience professionnelle (Attestations ou certificat de travail couvrant 3 années) * Lettre de motivation avec analyse de parcours de formation et Projet professionnel (1000 mots) * Projet de recherche (500 mots)	50	50	40	80		1. Licence Mention Psychologie. 2. Bons résultats académiques évalués par la moyenne pondérée des résultats en Licence (moyenne pondérée : moyenne des notes dans les trois années de licence avec un coefficient 1 pour le L1, un coefficient 2 pour le L2 et un coefficient 3 pour le L3). 3. Réalisation de 70/100 heures de stages minimum auprès d'une ou un psychologue qui travaillant dans un établissement public ou une institution médico-sociale (SESSAD, EPHAD, IME, éducation nationale, etc.) avec rapport et attestation de stage. La réalisation de plusieurs stages est valorisée, de même qu'une lettre de recommandation des professionnels qui ont accueilli le stagiaire. Une expérience professionnelle conséquente (d'un an minimum) dans un domaine proche (enseignant, éducateur spécialisé, infirmier par exemple) peut compenser l'absence de stage après appréciation du comité de sélection. Pour les candidats qui ne remplissent pas ce critère mais remplissent les autres, l'expérience de stage sera considérée selon qu'elle permette d'appréhender le métier de psychologue, en fonction du lieu du stage (population accueillie, professionnels rencontrés) et de la diversité des stages en cas de stages multiples. La connaissance du métier et la motivation du candidat seront évaluées au travers de la lettre de motivation et du projet professionnel. 4. Inscription théorique en psychologie du développement. Cette inscription est évaluée par la lecture du dossier, notamment le projet professionnel et le projet de recherche. 5. Bons résultats académiques en psychologie du développement attendus.
Psychologie sociale, du travail et des organisations	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. + éventuellement : * entretien (en présence ou à distance) pour les sélectionné.e.s sur dossier	Cf. article 1 d). de la délibération + Indication du parcours demandé : "Psychologie sociale" ou "Psychologie du Travail et des Organisations" * Attestations de stage * Justificatifs des expériences professionnelles et/ou des formations suivies * Certifications professionnelles * Deux productions personnelles écrites : 1) Analyse d'une situation psychosociale et/ou de travail choisie par le/la candidat.e en trois pages (1500 mots). 2) Lettre de motivation comprenant une analyse du parcours antérieur professionnel et de formation, et l'exposé du projet de formation et du projet professionnel	78	80	60	120	Cf. article 1 d). de la délibération	Licence en Psychologie pour tous les parcours + Deux mois cumulés d'expériences salariées pour les parcours "Psychologie du travail et des organisations". Seront particulièrement appréciées lors de l'examen des candidatures i) la capacité à proposer une analyse psychosociale d'une situation, mobilisant des apports théoriques pour éclairer les pratiques sociales ou professionnelles et ii) la capacité à présenter l'articulation entre les parcours de formation et professionnels antérieurs et souhaités du candidat d'une part, et les objectifs de la formation choisie d'autre part.
Sciences cognitives	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d). de la délibération + - Lettre de motivation comprenant un projet de formation et/ou professionnel et indiquant le choix du parcours souhaité - Curriculum vitae - Attestation de stage de recherche volontaire le cas échéant, précisant le lieu, l'encadrant, le nombre d'heures et la thématique pour les étudiant.es étrangers n'ayant pas obtenu leur Licence en France un certificat de niveau de langue doit être transmis (ce niveau doit être égal ou supérieur à C1)	54	60	60	115		1) Peuvent postuler les étudiant.es titulaires d'une licence de Sciences Cognitives. 2) Peuvent aussi postuler les étudiant.es titulaires d'une licence de Psychologie, Neurosciences, Informatique, Sciences du Langage, Philosophie. 3) Seront évalués la quantité, la qualité et le niveau de réussite en L2 et L3 des enseignements consacrés à la (aux) : psychologie cognitive, neuropsychologie, neurosciences cognitives, sciences de langage, philosophie, méthodologie et statistiques. 4) Sera apprécié un stage de recherche volontaire effectué durant la Licence. Il faut obligatoirement joindre une attestation. 5) Sera attentivement examiné l'adéquation de la formation avec le projet professionnel du candidat présenté dans la lettre de motivation
Psychologie : Psychopathologie clinique psychanalytique	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es. + ENTRETIEN EN PRESENCE (présence physique obligatoire le jour de l'entretien) + STRICT respect des consignes formelles du dossier de candidature (volume des pièces demandées, normes dactylographiques...)	Cf. article 1 d). de la délibération + Relevés de notes de la Licence + Attestations de stage (si un ou des stages ont été effectués) + CV + Lettre de motivation comprenant une analyse du parcours professionnel et/ou de formation, et l'exposé du projet de formation et du projet professionnel, développée sur 3 pages maximum + Analyse d'une situation clinique rencontrée le candidat.e (Etude de cas, librement choisie, liée à un stage ou non, développée sur 5 pages maximum en mobilisant les concepts théoriques du référentiel psychanalytique)	168	160	160	320		- Être titulaire d'une Licence de Psychologie - Bon niveau de réussite dans les disciplines suivantes : Psychologie Clinique et Psychopathologie psychanalytiques - Savoir rendre compte d'une analyse de son parcours (professionnel et/ou formation) - Capacités d'analyse d'une situation clinique (qui ne soit PAS descriptive, ni sémiologique) - Capacités d'articulation théorico-cliniques référées à l'épistémologie psychanalytique - Respecter strictement les consignes formelles - Connaissances des attendus du Master - Adéquation entre le projet professionnel et la formation dispensée dans le Master
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d). de la délibération + - Lettre de motivation et analyse du parcours - Projet professionnel (2 pages) - projet de recherche (1 à 2 pages) - Attestation du niveau de langue Lettre de motivation avec analyse de parcours de formation et l (1000 mots) * Projet de recherche (500 mots)	Nouveau 2022	Nouveau 2022	30	40		Licence en Psychologie - Capacité à expliciter ses connaissances du champ médical - Adéquation entre le projet professionnel et la formation dispensée dans le Master
Total			401	400	390			

NB 40 places de M1 en convention à l'ICly Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent (+ 5 par rapport à 2020/21)

rappel : art. 1 c) : Modalités de recrutement

Sauf modalités d'examen complémentaire mentionnées en annexe à la présente délibération, l'admission à la 1ère année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature. Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation antérieur du/de la candidat.e et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule.

La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/de la responsable de formation qui réunit de manière collégiale, au moins 3 enseignants.es titulaires et le cas échéant, des personnalités extérieures intervenant dans la formation.

rappel : art. 1 d) : Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- formulaire de candidature
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Diplômes et relevés de note des études supérieures en France ou à l'étranger (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours).

Pour certaines mentions, des pièces complémentaires pourront être exigées des candidat.es : les ajouter dans le tableau ci-dessus (colonne "Liste des pièces constitutives du dossier").

Pièces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiant.es non-francophones ; justificatif de stage ; justificatif expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux réalisés

Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	Nb d'inscrits en 2021-2022	Capacité d'accueil fixée par le CA		Capacité Master (1 et 2) 2022	Chargés de l'examen des dossiers de candidature	Attendus
				2021-2022	2022-2023 proposées			
Sciences de l'éducation	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	<p>Cf. article 1 d). de la délibération</p> <p>1'/ CV,</p> <p>2'/ Projet professionnel (en 300 signes espaces compris), et/ou un projet de recherche (pour l'option ERE)</p> <p>3'/ Lettre de motivation (en 300 mots espaces compris) incluant, dans son objet, son choix d'option en M1 et de parcours en M2 par un classement des parcours par ordre de préférence (rang 1 pour le préféré, rang 3 pour un parcours qui serait accepté faute d'acceptation dans l'un des deux autres),</p> <p>4'/ Justificatifs des titres et diplômes.</p> <p>5'/ Une attention particulière sera portée aux expériences (personnelles, professionnelles, bénévoles, etc.) en fonction du choix de l'option et du parcours</p> <p>Avoir une Licence en Sciences de l'éducation est conseillé, mais d'autres diplômes pourront être retenus en fonction de leur adéquation avec le parcours choisi, (autres licences relevant des sciences humaines et sociales, Diplôme d'Etat d'une carrière de santé ou travail social, etc.). Ces candidat.es devront mettre en évidence leurs expériences dans le champ de l'éducation et de la formation</p>	216	260 dont : 140 en présentiel (dont les 30 étudiants de la convention IFCSTL + 120 SDE FORSE	300 dont : FI et FC 150 en présentiel 6 options X25 : 150 + 30 de la convention IFCSTL + 120 Forse à distance	M1: 300 (FI+FC) M2: 340 (FI+FC)	Cf. article 1 c). de la délibération	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-requis (ou critères d'admission) : <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'une Licence Sciences de l'éducation complète, - Avoir obtenu un Diplôme d'Etat d'une carrière de santé (infirmière, ergothérapeute, orthophoniste, diététicienne, etc.) ou d'un travail social (éducateur, assistant(e) social(e), etc.), - Être titulaire notamment d'une Licence de sociologie, ou psychologie, ou philosophie, ou histoire, ou info com, ou sciences du langage, ou staps, complètes. Les compétences et connaissances attendues sont celles qui correspondent au niveau d'obtention de ces diplômes. • Les caractéristiques de la formation, qui vont aider les étudiants à se déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - La formation professionnelle pour adultes et l'insertion professionnelle (MIFA) - l'ingénierie numérique en formation (INEF) - la direction des organisations éducatives (DOE) - la conception et la réalisation de projets inclusifs concernant les personnes en situation de handicap dans différents milieux de vie (petite enfance, formation, emploi, culture, sport, loisir, etc.) (RH) - la promotion et l'éducation à la santé (PES) - l'expertise et la recherche dans le champ de la formation scolaire, l'éducation informelle, la formation d'adultes, etc. (ERE) Au sein de la mention, chaque option (ou parcours) vise un public plus restreint qui correspond aux finalités professionnelles et scientifiques propres à chacun.
MEEF 1er degré	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	<p>Cf. article 1 d). de la délibération</p> <p>+ Lettre de motivation en indiquant vos expériences en lien avec l'éducation et la formation. + CV détaillé + Justificatifs d'emplois ou/et de stages</p>	98	105	105			<p>A noter : Il n'y a pas de licences conseillées (mais avoir suivi notre licence de sciences de l'éducation avec l'option correspondant au parcours choisi est souhaitable).</p> <p>Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire ;</p> <p>Avoir une première représentation du métier ;</p> <p>Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner ;</p> <p>Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;</p> <p>Maîtriser sa communication ;</p> <p>Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;</p> <p>Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.</p>
Total			314	365	405			

Année universitaire : 2022 - 2023		ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX MODALITÉS D'ADMISSION EN MASTER PROPOSÉE À LA CFVU DU 3/12/2021 ET APPROUVÉE AU CA DU 10/12/2021 M1 - campagne de recrutement - critères - capacités d'accueil						
<p>rappel : art. 1 c) : Modalités de recrutement Sauf modalités d'examen complémentaire mentionnées en annexe à la présente délibération, l'admission à la 1ère année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature. Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation antérieur du/de la candidat.e et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule. La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/de la responsable de formation qui réunit de manière collégiale, au moins 3 enseignants.es titulaires et le cas échéant, des personnalités extérieures intervenant dans la formation.</p>								
<p>rappel : art. 1 d) : Dossier de candidature Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : - formulaire de candidature - Lettre de motivation - Curriculum vitae - Diplômes et relevés de note des études supérieures en France ou à l'étranger (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours). Pour certaines mentions, des pièces complémentaires pourront être exigées des candidat.es : les ajouter dans le tableau ci-dessus (colonne "Liste des pièces constitutives du dossier").</p>								
Pièces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiant.es non-francophones ; justificatif de stage ; justificatif expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux réalisés								
Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	Nb d'inscrits en 2021-2022	Capacité d'accueil fixée par le CA		Capacité Master (1 et 2) 2022	Charges de l'examen des dossiers de candidature	Attendus
				2021-2022	2022-2023 proposées			
Etudes européennes et internationales	Cf. article 1 c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d), de la délibération: attestation de niveau de langue anglaise (B2) et de langue française, cette dernière pour les étudiants non francophone; entretien oral en présence ou en visio	nouveau	nouveau	15	30	Cf. article 1 c), de la délibération	Sont admissibles les étudiants, français et étrangers, ayant un diplôme équivalent Licence dans les domaines Art-Lettres-Langues, Sciences humaines et Sociales, Droit, Economie-Gestion après validation de la candidature de la part de l'équipe pédagogique qui aura examiné le dossier complet et effectué l'entretien oral prévu. Les étudiants postulants doivent faire preuve d'autonomie, d'initiative, d'ouverture interdisciplinaire, de disponibilité à la mobilité européenne. Ils seront rapidement amenés à travailler sur des projets coordonnés, collectifs et individuels. La connaissance d'une troisième langue en plus de l'anglais et du français est un atout supplémentaire.

Année universitaire : 2022 - 2023		ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX MODALITÉS D'ADMISSION EN MASTER PROPOSÉE À LA CFVU DU 3/12/2021 ET APPROUVÉE AU CA DU 10/12/2021 M1 - campagne de recrutement - critères - capacités d'accueil						
<p>rappel : art. 1 c) : Modalités de recrutement Sauf modalités d'examen complémentaire mentionnées en annexe à la présente délibération, l'admission à la 1ère année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature. Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation antérieur du/de la candidat.e et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule. La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/de la responsable de formation qui réunit de manière collégiale, au moins 3 enseignants.es titulaires et le cas échéant, des personnalités extérieures intervenant dans la formation.</p>								
<p>rappel : art. 1 d) : Dossier de candidature Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : - formulaire de candidature - Lettre de motivation - Curriculum vitae - Diplômes et relevés de note des études supérieures en France ou à l'étranger (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours). Pour certaines mentions, des pièces complémentaires pourront être exigées des candidat.es : les ajouter dans le tableau ci-dessus (colonne "Liste des pièces constitutives du dossier").</p>								
Pièces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiant.es non-francophones ; justificatif de stage ; justificatif expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux réalisés								
Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	Nb d'inscrits en 2021-2022	Capacité d'accueil fixée par le CA		Capacité Master (1 et 2) 2022	Chargés de l'examen des dossiers de candidature	Attendus
Energie	Cf. article 1 c), de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d), de la délibération: attestation de niveau de langue anglaise (B2) et de langue française, cette dernière pour les étudiants non francophones; entretien oral en présence ou en visio + Descriptif du projet professionnel : le cas échéant préciser le nom de l'entreprise et le courriel du contact industriel de l'entreprise d'accueil pour l'alternance + Productions personnelles en milieu industriel (dossier, bibliographie, mémoire...): Oui (le cas échéant) Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance) : Oui (le cas échéant)	nouveau	nouveau	25	Lyon 1+2 M1 = 50	Cf. article 1 c), de la délibération	Formation de 1ère année ouverte en alternance nécessitant la mise en place d'une convention d'alternance pour valider l'inscription. Avoir des bases en gestion industrielle et recherche opérationnelle, Avoir des bases en systèmes d'information (modélisation, base de données...), Avoir des bases en programmation Avoir des bases en électronique numérique et analogique, en circuit électrique continue, monophasé et triphasé et bilan d'énergie Une expérience de gestion de projet par un stage en entreprise ou un contrat d'alternance